



UEO Stage

Présentation

Objectifs

Cette UEO permet de réaliser un stage de 70h minimum à chaque niveau de Licence si et seulement si durant cette licence il n'y a pas de stage obligatoire (le stage est alors indiqué dans la maquette). Ainsi l'étudiant pourra, s'il le souhaite choisir cette UEO de 1 à 3 fois au cours de sa licence à raison d'une fois par année universitaire . Ce stage peut être réalisé dans le domaine de formation de l'étudiant ou dans un autre domaine qu'il souhaite explorer.

Important !

Pour réaliser l'UEO Stage, l'étudiant doit s'engager très tôt dans l'année dans une démarche volontaire et individuelle de recherche de la structure d'accueil. Le stage se déroule en dehors des heures de cours et examens, par conséquent il faut anticiper l'organisation.

Organisation de la formation

L'UEO Stage sera validée aux semestres pairs (semestres 2, 4 ou 6).

C'est lors des inscriptions aux enseignements des semestres 2, 4 et 6 que l'étudiant doit donc sélectionner cette UEO stage. Cependant le stage d'ouverture peut se dérouler durant toute l'année universitaire et doit se terminer au plus tard à la fin de la première session d'examen des semestres pairs.

Démarche

Une fois la structure d'accueil de stage trouvée :

Quelles démarches dois-je effectuer pour réaliser ce stage ?

1/ Avant le démarrage du stage, vous devez :

- > Créer la convention de stage en vous rendant sur l'application des stages de l'ENT
- > L'imprimer en 3 exemplaires.
- > Signer et faire signer les 3 exemplaires par l'enseignant tuteur et la structure d'accueil (tuteur professionnel et représentant légal de l'entreprise).
- > Joindre les 2 pièces justificatives : la photocopie de votre carte vitale et votre attestation de responsabilité civile scolaire ou extra-scolaire ou vie privée.
- > Déposer le dossier complet au secrétariat des stages du SUIO-IP / Pôle stage emploi entreprises (Bâtiment T / Pôle numérique - T315), pour obtenir la dernière signature de l'université qui validera votre stage.

NB : *cette étape doit être finalisée 15 jours avant le début du stage.* Aucun stage ne pourra être commencé sans dépôt du dossier complet et convention signée par toutes les parties.

2/ Lors de la phase d'inscriptions aux enseignements pour le second semestre de l'année universitaire, vous devez procéder à votre inscription pédagogique à l'UEO stage.

3/ Si vous êtes en difficulté pour trouver votre stage vous pouvez faire appel à un chargé d'insertion professionnelle référent sur la filière afin de vous aider dans vos démarches. Vous pourrez le rencontrer au SUIO-IP.

ATTENTION : si vous ne parvenez pas à trouver votre stage et finaliser la démarche, vous serez noté « absence injustifiée » à l'UEO Stage. En début de semestre pair, si vous êtes en difficulté pour trouver votre stage, vous pourrez faire une demande de modification aux enseignements et choisir une autre UEO en fonction des places disponibles. Pour cela, adressez-vous à votre scolarité. **IMPORTANT :** cette démarche de modification d'inscription aux enseignements doit absolument être finalisée avant le début des enseignements de semestre pair.

Quelles sont les modalités d'évaluation du stage d'ouverture ?

Les démarches relatives à l'évaluation du stage d'ouverture (UEO stage) sont à réaliser sur la plateforme Coursus. Les dates limites de dépôt sont indiquées dans cet espace CURSUS. Pour valider le stage d'ouverture, vous devez fournir dans cet espace CURSUS 2 éléments qui seront notés :

- une évaluation du tuteur professionnel de stage qui vaut attestation de présence (sur 15 points),
- un questionnaire d'évaluation du stage par l'étudiant (sur 5 points)

L'UEO Stage est créditée de 2,5 ECTS.

La non-restitution des éléments relatifs à l'UEO stage entraîne la non validation de cette UEO.

Infos pratiques

- > Composante : SUIO-IP
- > Alternance : Non
- > Lieu d'enseignement : Rennes
- > Campus : Rennes, Villejean

